

Montréal 



Portrait de la criminalité juvénile de
Bordeaux-Cartierville

Réalisé par

Pierre-Luc Lortie
Conseiller en concertation
Poste de quartier 10

Maurizio D'Élia
Conseiller en planification
Section recherche et planification

Stéphane Eid
Agent sociocommunautaire
Poste de quartier 10

Service de police de la Ville de Montréal

Février 2011

Ce document a été réalisé dans la foulée d'une conférence présentée par le Poste de quartier 10 le 8 février 2011 et qui s'adressait aux intervenants affiliés à la Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville.

© SPVM, Poste de quartier 10

Ce document est la propriété exclusive du SPVM. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion de tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par le Poste de quartier 10.

Montréal 

Table des matières

1 – Quelques commentaires généraux sur les données présentées	4
1.1 Le chiffre noir	4
1.2 Attention aux comparaisons rapides !	4
1.3 Catégories de crimes utilisées	5
1.4 Le territoire du PDQ 10	5
2 – Vue d'ensemble	6
2.1 La population du territoire	6
2.2 La criminalité de Bordeaux-Cartierville	6
2.3 Évolution de la criminalité de Bordeaux-Cartierville entre 2001 et 2009	7
2.4 Provenance de la criminalité	9
3 – La criminalité juvénile : Volet agresseur	9
3.1 Est-ce que les jeunes de Bordeaux-Cartierville sont de plus en plus violents ?	9
3.2 Les crimes violents sont-ils davantage attribuables aux jeunes ?	11
4 – La criminalité juvénile : volet victime	11
4.1 De quels crimes les jeunes du quartier sont-ils le plus souvent victimes ?	11
4.2 est-ce que les garçons sont plus souvent victimes que les filles ?	12
4.3 Les liens entre la victime et agresseur	14
4.4 La répartition géographique de la criminalité juvénile	15
4.5 La répartition temporelle de la criminalité juvénile	16
5 – Les infractions autres que criminelles	17
5.1 Les infractions au Code de la sécurité routière	17
5.2 Les infractions aux règlements municipaux	17
6 – Quelques pistes de réflexion	18

1— Quelques commentaires généraux sur les données présentées

1.1 Le chiffre noir

Nos données sont basées sur la criminalité enregistrée par la police. Il s'agit de données **fiables, mais partielles**. Fiables? Parce que basées sur des événements réels, compilés de manière uniforme, selon des catégories précises. Partielles? Parce qu'il y a toujours une partie de la criminalité qui n'est pas signalée à la police.

On appelle « **le chiffre noir** » la portion de criminalité qui n'est pas signalée à la police. Il est possible d'estimer l'ampleur du chiffre noir, mais il est important de savoir que ce dernier varie d'un type de crime à l'autre. À titre d'exemple, selon l'Enquête sociale générale, il y aurait seulement 9 % des événements d'agression sexuelle qui seraient rapportés à la police, comparativement à 62 % des introductions par effraction¹.

Tableau 1 : Taux de signalement pour six types de crimes

Type de crime	Taux de signalement
Agression sexuelle	9 %
Vol qualifié	59 %
Voie de fait	41 %
Introduction par effraction	62 %
Vol de véhicule	55 %
Vol simple	32 %

Source : Ouimet M. et Tessier-Jasmin, J-M (2009)

Selon l'Enquête sociale générale, plusieurs éléments vont influencer le taux de signalement. Par exemple, les hommes et les jeunes ont moins tendance à signaler les infractions dont ils sont victimes. Les crimes commis par un membre de la famille ou par une connaissance sont aussi moins susceptibles d'être signalés contrairement aux crimes commis par une personne étrangère de la victime. Plus le crime est grave, plus il a de chance d'être signalé. La volonté d'obtenir un dédommagement de la part de l'assureur est aussi un facteur qui influence le signalement.

1.2 Attention aux comparaisons rapides!

Il est toujours intéressant de mettre en perspective les données d'un territoire en comparant avec d'autres quartiers. Par contre, comparer les quartiers entre eux s'avère toujours un peu délicat parce que chacun possède des caractéristiques qui le rendent unique. Par exemple, nos voisins d'Ahuntsic (PDQ 27) sont près de 25 000 personnes de plus qu'à Bordeaux-Cartierville. À Côte-

¹ Ouimet, M. & Tessier-Jasmin, J-M (2009) « Policer la violence : analyse du taux de déclaration et du taux d'enregistrement des victimisations criminelles au Canada en 1999 et 2004 ». *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 51 (2), 227-253

des-Neiges (PDQ 26), on compte sept stations de métro, tandis que le centre-ville est fréquenté par une importante population flottante. Autant de caractéristiques environnementales et sociodémographiques qui influencent inévitablement la dynamique des quartiers.

1.3 Catégories de crimes utilisées

Les statistiques de criminalité sont réparties en trois grandes catégories, soit les « crimes contre la personne », les « crimes contre la propriété » et les « autres crimes ».

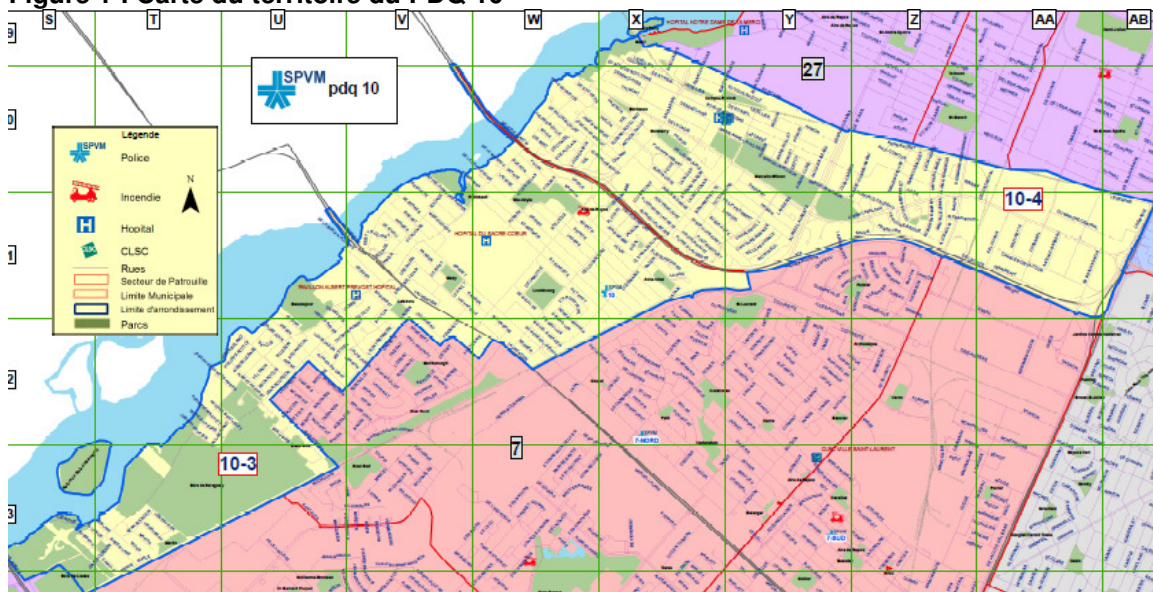
La catégorie des « crimes contre la personne » comprend notamment les homicides, la négligence criminelle entraînant la mort, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les enlèvements ou les séquestrations, les vols qualifiés ou l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces, etc. En 2009, les agressions sexuelles, les voies de fait et les vols qualifiés représentent environ 75 % des crimes contre la personne enregistrés à Montréal.

La catégorie des « crimes contre la propriété » comprend par exemple les incendies criminels, les vols de véhicule ou vols dans les véhicules, les introductions par effraction, les vols simples, la fraude, les méfaits comme les graffitis, etc. En 2009, les vols simples comptaient pour 50 % de la catégorie, tandis que les introductions par effraction représentaient 18 % de crimes contre la propriété enregistrés à Montréal.

La catégorie « autres crimes » comprend le recel, la prostitution, les jeux et les paris illégaux, la détention d'armes offensives, l'incitation publique à la haine, etc. En 2009, les infractions contre l'administration de la justice, par exemple les bris de condition ou de probation, comptaient pour 84,1 % de la catégorie.

1.4 Le territoire du PDQ 10

Figure 1 : Carte du territoire du PDQ 10



Source : Géomatique DSI Ville de Montréal, 2001-2009

Le poste de quartier 10 est délimité par le boul. Métropolitain au sud, incluant le Marché Central et la zone commerciale située aux abords de l'autoroute 15; par l'autoroute 13 à l'ouest, par la Rivière des Prairies au nord et par la rue Poincaré et la voie ferrée à l'est. Par ailleurs, l'île de Montréal est divisée en 33 postes de quartier.

2— Vue d'ensemble

2.1 La population du territoire

Selon les données du recensement de 2006, le territoire du PDQ 10 compte 50 477 personnes. Les 0-17 ans forment près de 20 % de la population totale, ce qui représente environ 10 000 enfants et adolescents. Par contre, les 0-11 sont deux fois plus nombreux que les 12-17 ans.

La jeunesse de Bordeaux-Cartierville est répartie en 8 400 familles avec enfants. Le quart de ces familles (27, 9 %) sont en situation de monoparentalité, ce qui reste tout de même légèrement en dessous de la moyenne montréalaise.

La proportion des adultes de 18 à 34, parmi lesquelles on retrouve normalement la majorité des gens qui commettent des crimes, est également inférieure à la moyenne montréalaise.

Finalement, environ 1 personne sur 5 est âgée de 65 et plus, ce qui est significativement plus élevé que la moyenne montréalaise. La proportion des 65 ans et + est donc comparable à la proportion des 0-17 ans, soit environ 10 000 personnes.

Tableau 2 : Population du quartier

	Q. 10	Moy.	Rang	±
Population (2006)	50 477	56 152	20	
Évolution de la population (2001-2006)	2,7%	2,7%	12	
Structure par âge				
0 - 11 ans	13,6%	11,7%	11	
12 - 17 ans	6,0%	6,3%	21	
18 - 24 ans	7,8%	9,7%	30	
25 - 34 ans	14,0%	16,2%	20	
35 - 64 ans	39,1%	40,7%	22	
65 - 75 ans	9,3%	7,6%	5	+
75 ans et +	10,3%	7,7%	2	+

Source : Côté, Michelle (2009) *Profil de quartier PDQ 10 Bordeaux-Cartierville*, SPVM, p. 1

2.2 La criminalité de Bordeaux-Cartierville

Sont rapportées en moyenne 2 730 infractions au *Code criminel* chaque année sur le territoire du PDQ 10, donc environ 7 à 8 infractions par jour².

En 2008, le PDQ 10 se situait au 25^e rang de 33 postes de quartier avec un taux de criminalité de 50,7 crimes par 1000 habitants³. Pour chaque catégorie de crimes, le PDQ 10 obtient un taux de criminalité plus faible que la moyenne des 33 PDQ.

Toujours basée sur l'année 2008, les citoyens de Bordeaux-Cartierville logent environ 8500 appels au 9-1-1 par année, soit 23 appels par jour, ce qui le place au 26^e rang sur 33 PDQ. Pour chaque catégorie d'appels, le PDQ 10 obtient un taux inférieur à la moyenne montréalaise. Ce n'est donc pas un territoire où il y a un gros volume d'appels.

² C'est environ 130 000 infractions au *Code criminel* qui sont rapportées au SPVM chaque année à Montréal.

³ Le 1^{er} rang étant le quartier où le taux de criminalité est le plus élevé; le 17^e étant la moyenne montréalaise.

Tableau 3 : La criminalité du quartier en 2008

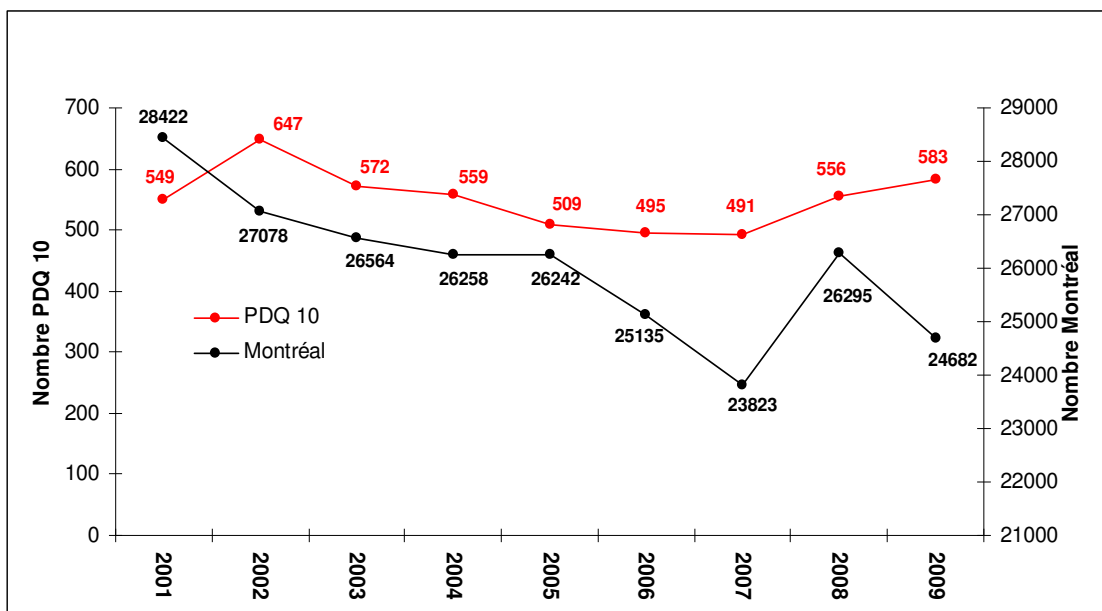
	Nb	Taux/1000 habitants		
Délits et infractions au Code criminel	PDQ10	Moy. des PDQ	Rang du PDQ10	
Crimes contre la personne	553	11,0	12,9	26
Crimes contre la propriété	1713	33,9	41,2	24
Autres crimes	293	5,8	6,2	20
TOTAL	2559	50,7	61,4	25
Appels de service (au 9-1-1) qui impliquent les policiers	PDQ10	Moy. des PDQ	Rang du PDQ10	
Infractions contre la personne	2163	42,8	50,1	24
Infractions contre la propriété	1012	20,0	27,8	26
Infractions reliées aux armes à feu	37	0,7	0,9	20
Incivilités et autres désordres	790	15,6	20,6	23
Circulation	635	12,6	14,7	22
TOTAL	8429	167,0	198,4	26

Source : Côté, Michelle (2009), *Op. Cit.* p. 4

2.3 Évolution de la criminalité de Bordeaux-Cartierville entre 2001 et 2009

Au chapitre des crimes contre la personne, le PDQ 10 a connu une baisse de 24 % entre 2002 et 2007. On note ensuite une augmentation de la criminalité contre la personne à partir de 2007, sans jamais atteindre le sommet de 2002 de 647 crimes contre la personne. Globalement, de 2001 à 2009, les crimes contre la personne sont demeurés relativement stables, tandis qu'à Montréal, les crimes violents ont chutés de 13 %⁴.

Figure2 : Évolution du nombre de crimes contre la personne dans le PDQ 10 et à Montréal en 2001-2009

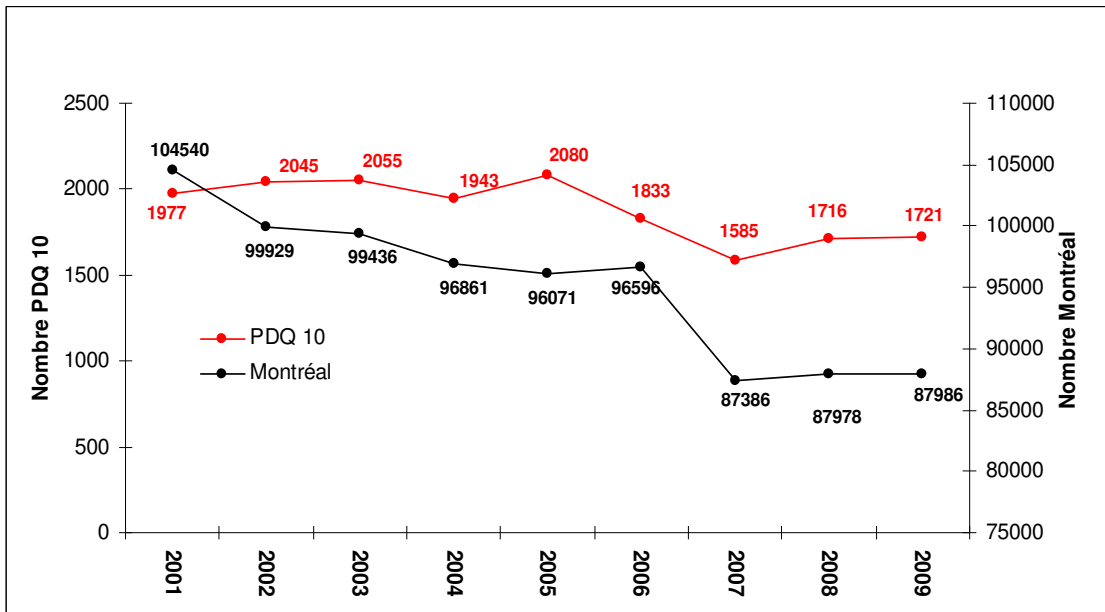


Quant aux crimes contre la propriété, le volume de crimes est demeuré stable de 2001 à 2005 pour ensuite progressivement diminuer jusqu'en 2009. Globalement, il y a une baisse des crimes

⁴ Sont considérés comme des crimes violents les crimes contre la personne.

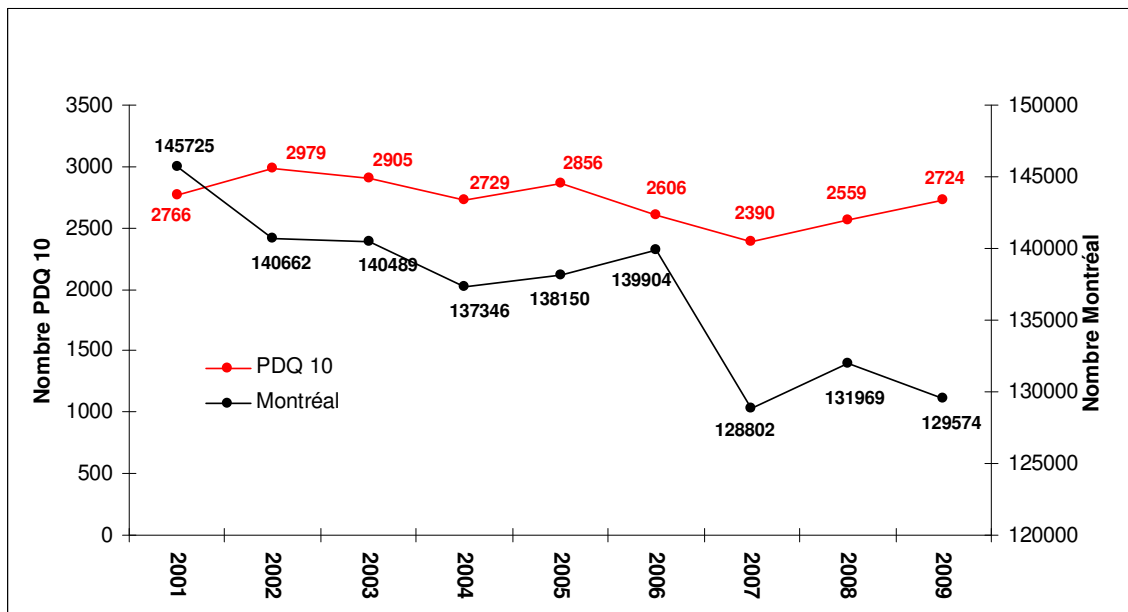
contre la propriété de 13 % entre 2001 et 2009 à Bordeaux-Cartierville. Sur l'île de Montréal, la tendance est semblable avec une diminution de 16 % entre 2001 et 2009.

Figure 3 : Évolution du nombre de crimes contre la propriété dans le PDQ 10 et à Montréal en 2001-2009



La criminalité totale dans le PDQ 10 est demeurée stable depuis 2001 avec une baisse de 2 %, tandis qu'à Montréal, la criminalité totale est en diminution de 14 % depuis 2001.

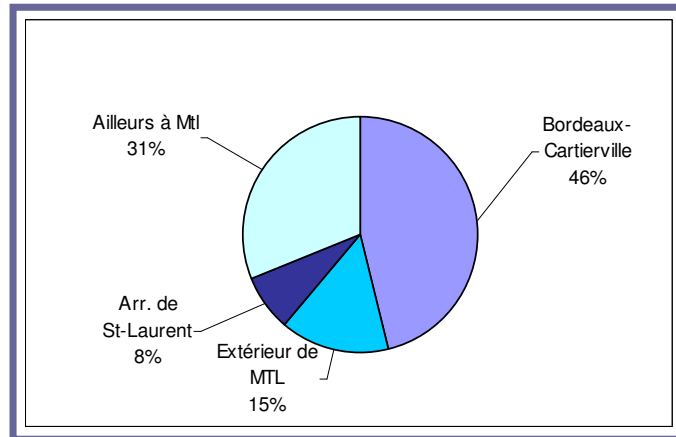
Figure 4 : Évolution du nombre total de délits et infractions au Code criminel dans le PDQ 10 et à Montréal en 2001-2009



2.4 Provenance de la criminalité

Moins de la moitié des crimes (46 %) ont été commis par des résidents du quartier, 15 % des par des personnes provenant de l'extérieur de Montréal (Laval principalement) et 8 % par des résidents de l'arrondissement St-Laurent⁵.

Figure 5 : Provenance de la criminalité de Bordeaux-Cartierville



Concernant la criminalité spécifiquement juvénile, c'est près de 80 % des crimes qui ont été commis par des jeunes qui habitent sur le territoire. Il s'agit donc d'une criminalité essentiellement locale.

3— La criminalité juvénile : volet agresseur

3.1 Est-ce que les jeunes de Bordeaux-Cartierville sont de plus en plus violents?

Comparativement aux autres quartiers de Montréal, le taux de criminalité violente des jeunes dans le PDQ 10 (4,3 crimes violents par 1000 jeunes) est deux fois moins élevé que la moyenne montréalaise (8,8 crimes violents juvéniles par 1000 jeunes). Il se place donc au 28^e rang sur 33 PDQ, ce qui veut dire qu'il figure parmi les quartiers les moins problématiques en termes de violence juvénile.

La majorité des crimes contre la personne commis par les jeunes du quartier sont des voies de fait. Il y aurait une baisse significative (16 %) des crimes violents commis par les jeunes de moins de 17 ans depuis 2001 à Bordeaux-Cartierville, ce qui suit la tendance montréalaise. En 2009, 37 crimes contre la personne impliquant au moins un mineur comme suspect ont été enregistrés à Bordeaux-Cartierville.

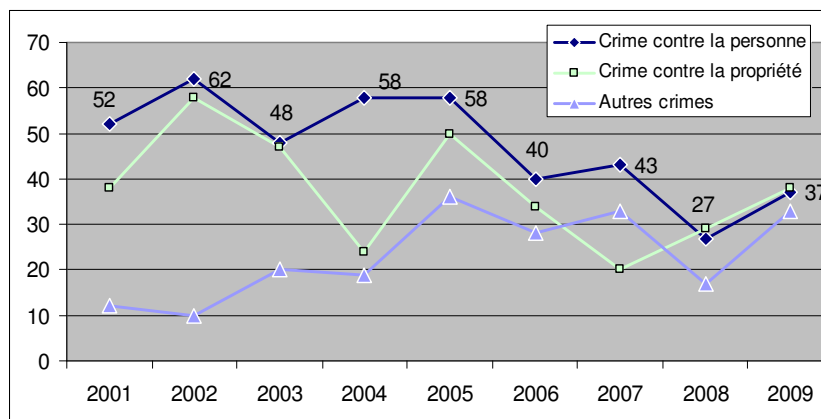
Au chapitre des crimes contre la propriété, le nombre de vols simples commis par des jeunes est plutôt élevé, comptant 22 événements sur un total de 38 en 2009. Par contre, le vandalisme et autres méfaits seraient en diminution depuis 2001. En général, la criminalité contre les biens est plutôt stable.

Par ailleurs, bien qu'on constate une hausse des crimes de la catégorie « autres crimes » au cours des dernières années, celle-ci serait attribuable au resserrement des procédures de contrôle des personnes en probation depuis 2006, plutôt qu'à une réelle augmentation des crimes commis⁶.

⁵ Côté, Michelle (2009), *Op. Cit.* p. 5

⁶ Cordeau, Gilbert (2010) « L'évolution de la criminalité », *Lecture de l'environnement du SPVM*. SPVM, p.101

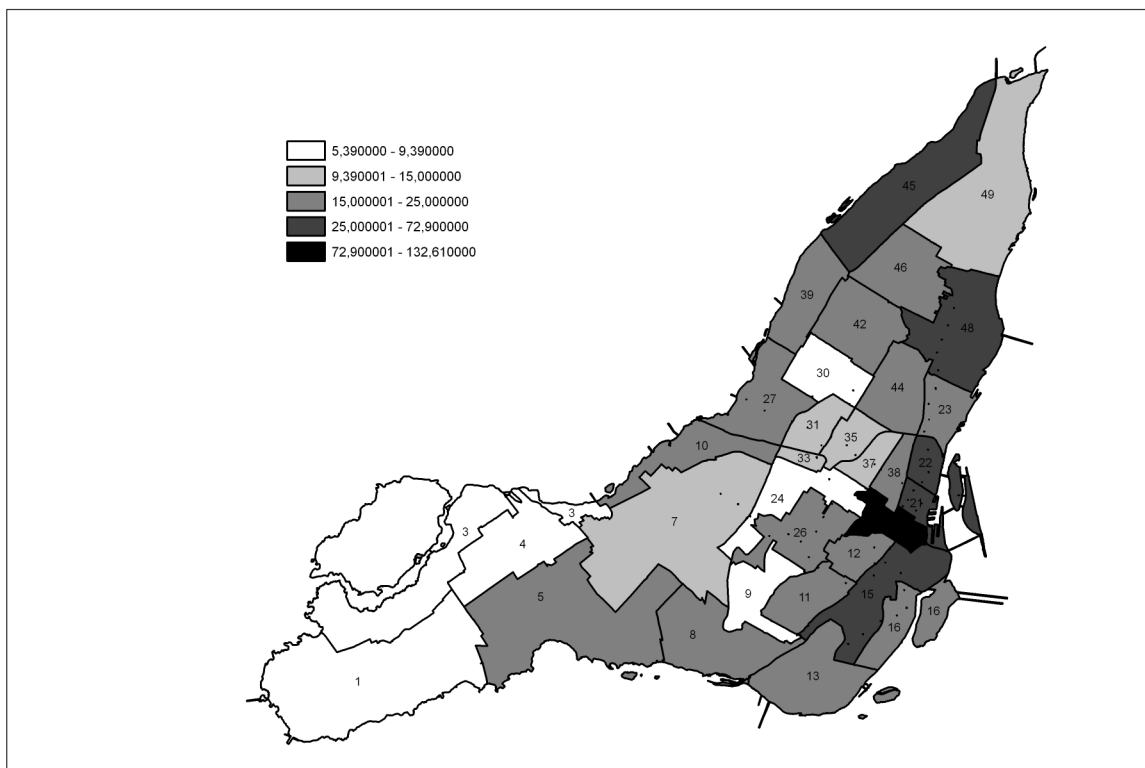
Figure 6 : Évolution du nombre de crimes impliquant au moins un mineur comme suspect entre 2001 et 2009 à Bordeaux-Cartierville



En somme, le taux de criminalité juvénile total dans le PDQ 10 est légèrement moins élevé que la moyenne des autres quartiers. En 2009, on observe en effet un taux de criminalité juvénile de 15,2 crimes par tranche de 1000 jeunes. Sur les 33 quartiers, le PDQ 10 se positionne donc au 22e rang. Les quartiers environnants du PDQ 10, soit le PDQ 27 et 7, obtiennent également des taux de criminalité juvénile égaux ou inférieurs au taux de criminalité moyen sur l'île de Montréal.

Les PDQ du centre-ville ont pour leur part des taux supérieurs, car beaucoup de jeunes y commettent des crimes, mais la population juvénile qui y habite est assez faible.

Figure 7 : Taux de criminalité juvénile (totale) par PDQ en 2009

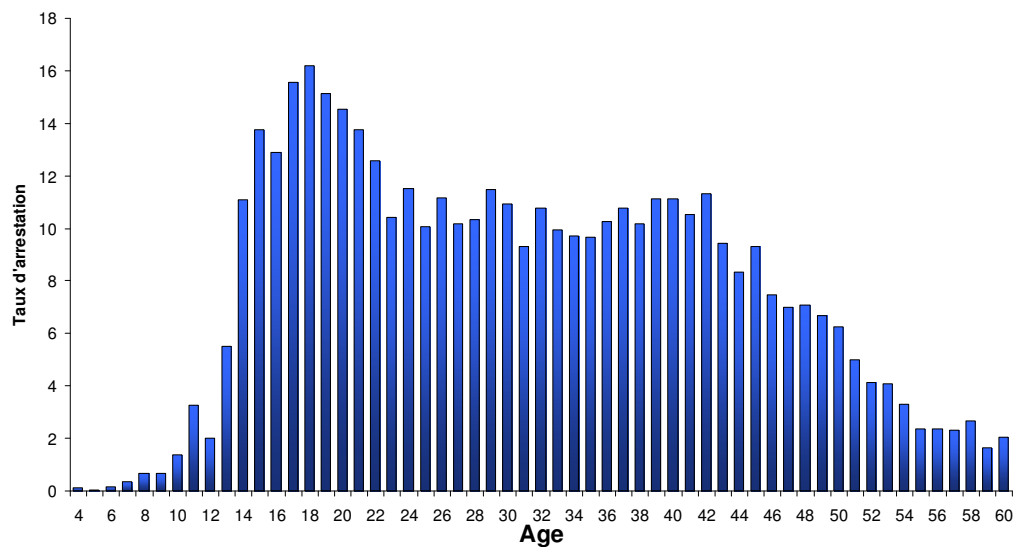


3.2 Les crimes violents sont-ils davantage attribuables aux jeunes?

En 2007, les jeunes montréalais de 12 à 17 ans ont été responsables de 12 % des crimes violents alors qu'ils ne représentaient que 6,5 % de la population. Comme on peut le constater dans le graphique ci-dessous qui représente la courbe d'âge d'arrestation pour l'ensemble des crimes contre la personne, le taux d'arrestation par 1000 habitants est plus élevé à l'adolescence pour diminuer progressivement à partir de 19 ans et se stabiliser jusqu'à 40 ans⁷.

Cette hausse propre à l'adolescence et à l'entrée dans la majorité pourrait s'expliquer en partie par un plus grand nombre d'opportunités de friction (écoles, sorties), ainsi qu'au manque d'expérience et à la témérité propre à la jeunesse. La criminalité juvénile est donc une chose à prendre au sérieux, bien qu'on ne puisse considérer les adolescents comme les principaux auteurs des crimes violents.

Figure 8 : Courbe d'âge d'arrestation pour l'ensemble des crimes contre la personne en 2007 – Taux par 1000 individus



Source : D'Élia, Maurizio (2009) *Op. Cit.* p. 2

4— La criminalité juvénile : volet victime

Selon les chiffres de 2007, les trois principaux crimes dont sont le plus souvent victime les jeunes montréalais de 0 à 17 ans sont les voies de fait, les menaces et les vols qualifiés. Ils se répartissent environ dans cette proportion : 62 %, 19 %, 14 %.

4.1 De quels crimes les jeunes du quartier sont-ils le plus souvent victimes?

À Bordeaux-Cartierville, on dénombre en moyenne 7 événements par année où une victime est âgée entre **0-5 ans** et la tendance reste stable. Deux types de victimisation affectent principalement les enfants de 0 à 5 ans, à savoir les voies de fait et les agressions sexuelles. La majorité (90 %) des victimisations est en lien avec la famille et ils se produisent en « privé », dans les unités d'habitation.

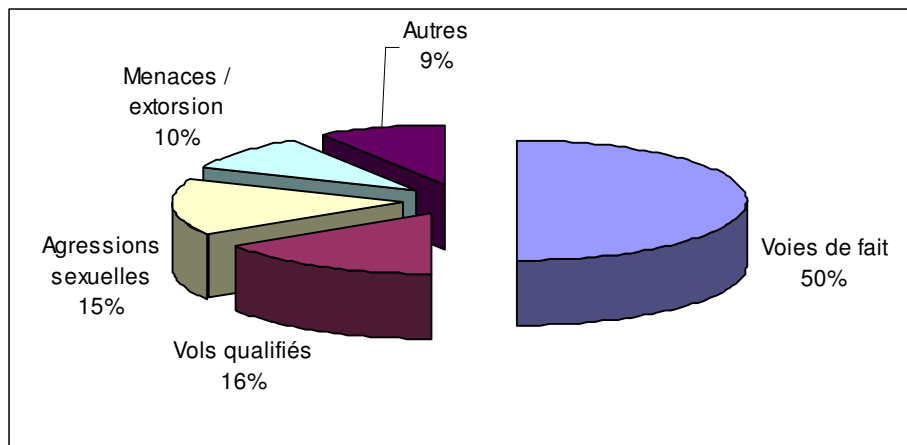
⁷ D'Élia, Maurizio (2009) *La violence chez les jeunes, un portrait de la délinquance et de la victimisation*. Service de police de la Ville de Montréal, p. 2

La tendance est la même pour les victimes de **6 à 11 ans**, touchées en moyenne par une dizaine d'évènements annuellement. La victimisation est également le fait d'agressions sexuelles et voies de fait qui se produisent dans des endroits privés. Toutefois, on commence progressivement à observer quelques victimisations par les pairs dus à la fréquentation de l'école.

Le nombre de victimes de violence âgées entre 0 et 11 ans est assurément beaucoup plus élevé que ce que le SPVM peut dénombrer, les enfants de cet âge n'ayant pas une grande capacité à dénoncer les crimes dont ils sont victimes.

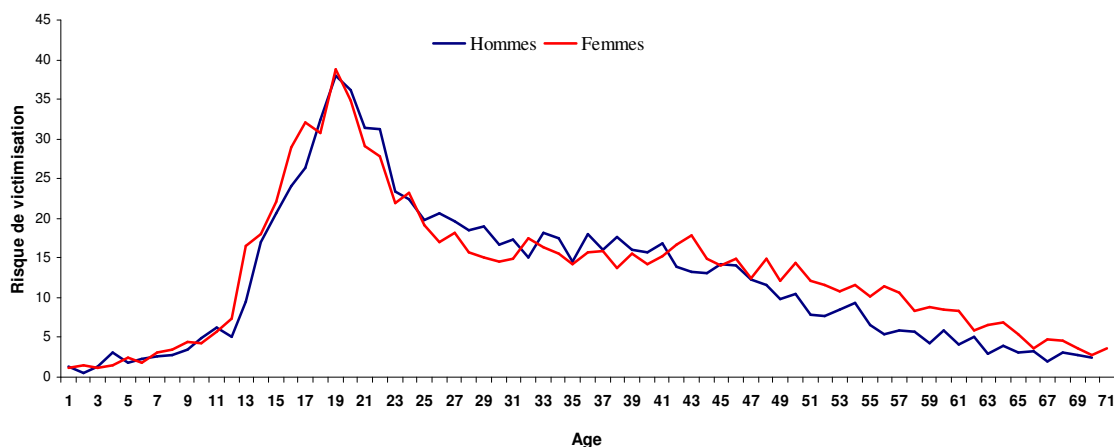
Quant aux jeunes de **12 à 17 ans**, ils sont la moitié du temps victimes de voies de fait. Les vols qualifiés, les agressions sexuelles et les menaces/extorsion sont les trois autres types de crimes qui affectent le plus les adolescents du quartier.

Figure 9 : Répartition de la victimisation chez les adolescents de Bordeaux-Cartierville



4.2 Est-ce que les garçons sont plus souvent victimes que les filles?

Figure 10 : Risques de victimisation selon l'âge et le sexe à Montréal en 2007 – Taux par 1000 personnes



Source : D'Élia, Maurizio (2009) *Op. Cit.* p. 9

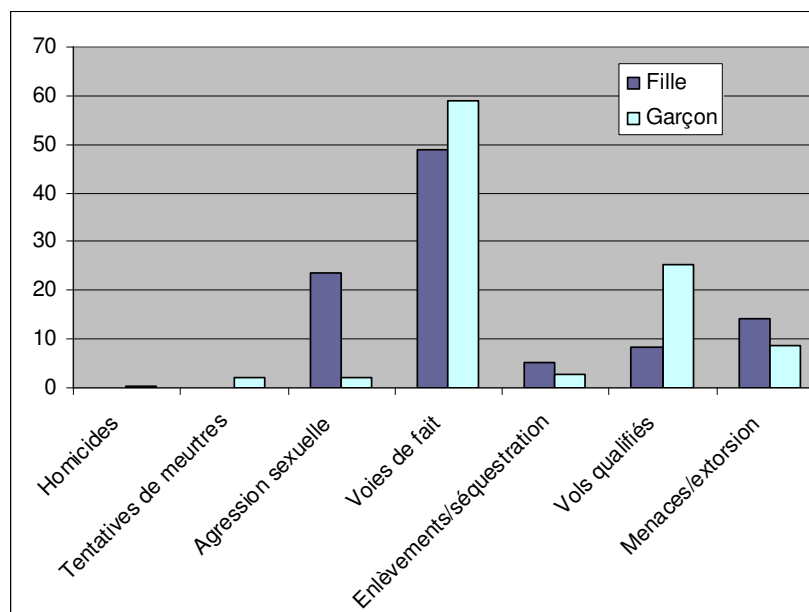
Comme on peut le constater dans la figure 10, les hommes et les femmes sont aussi souvent victimes, et ce, tout au long de la vie. La situation est identique chez les jeunes de Bordeaux-Cartierville. En effet, sur 45 crimes contre la personne enregistrés en 2009, où au moins un jeune de Bordeaux-Cartierville était la victime, 23 événements impliquaient une fille comme victime. Plus encore, des 475 événements survenus depuis 2001 impliquant au moins un jeune comme victime, 255 concernaient une fille!

Par ailleurs, les risques d'être victime d'un crime par tranche de 1000 habitants sont significativement plus élevés à l'adolescence, autant chez les garçons que chez les filles. En effet, les jeunes de 12-17 sont victimes d'environ 10 % de l'ensemble des crimes contre la personne rapportés au PDQ 10, alors qu'ils ne représentent que 6 % de la population du PDQ.

Bien qu'équivalant en volume, la nature de la victimisation est différente selon le genre. **Les filles de 12 à 17 ans** sont principalement victimes de voies de fait (47 %), d'agressions sexuelles (23 %), de menace/extorsion (14 %) et de vols qualifiés (8 %).

Les garçons de 12 à 17 ans sont victimes de voies de fait à 56 %, de vols qualifiés à 24 % et de menaces/extorsion à 8 %. Tous les autres crimes comptent pour 2 %.

Figure 11 : Répartition de la victimisation selon le sexe à Bordeaux-Cartierville

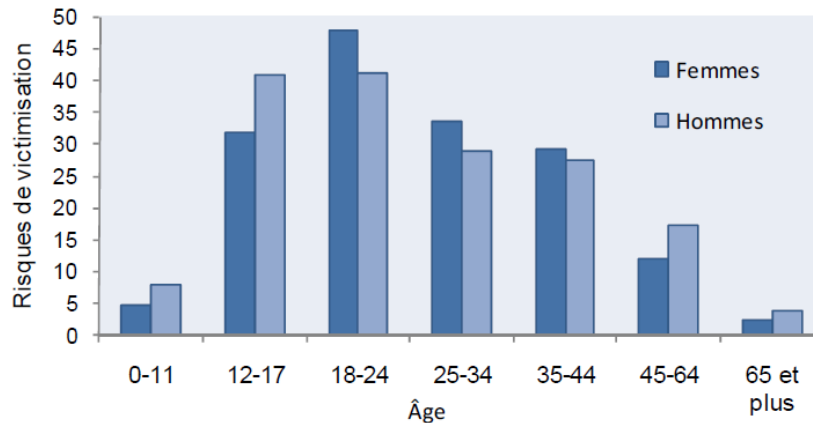


Les garçons de 12 à 17 ans sont fortement représentés au chapitre des vols qualifiés (24 % des victimes). Le taxage est d'ailleurs l'une des victimisations adolescente la plus rapportée au SPVM⁸.

Le risque d'être victime d'un voie de fait est également plus élevé chez les garçons. Cependant, tel qu'on peut le constater à la figure 12, les risques d'être victime de voie de fait deviennent plus élevés chez les femmes à partir de 18 ans, et ce, jusqu'à 44 ans, à cause des risques associés à la problématique de violence conjugale.

⁸ D'Élia, Maurizio et Rémi Boivin (2010) « La victimisation », *Lecture d'environnement du SPVM*, SPVM, p.157

Figure 12 : Risques de victimisation par 100 habitants, voies de fait, entre 2005 et 2007



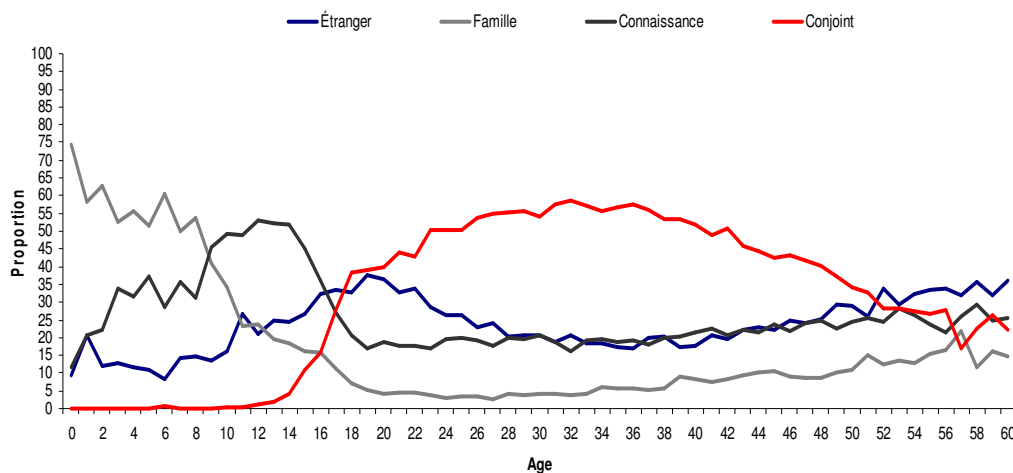
Source : D'Élia, Maurizio et Rémi Boivin (2010) *Op. Cit.*, p.157

Enfin, sur le territoire de Bordeaux-Cartierville, 43 % des agressions sexuelles ont pour cible des jeunes de 0 à 17 ans. Les risques de subir une agression sexuelle sont plus élevés chez les femmes, peu importe l'âge.

4.3 Les liens entre la victime et l'agresseur

Les données policières contiennent des informations sur la nature des relations qu'entretiennent des victimes avec leurs agresseurs. Il est intéressant de constater que la figure de l'agresseur change au cours la vie d'un individu.

Figure 13 : Relation entre la victime et l'agresseur – Femme



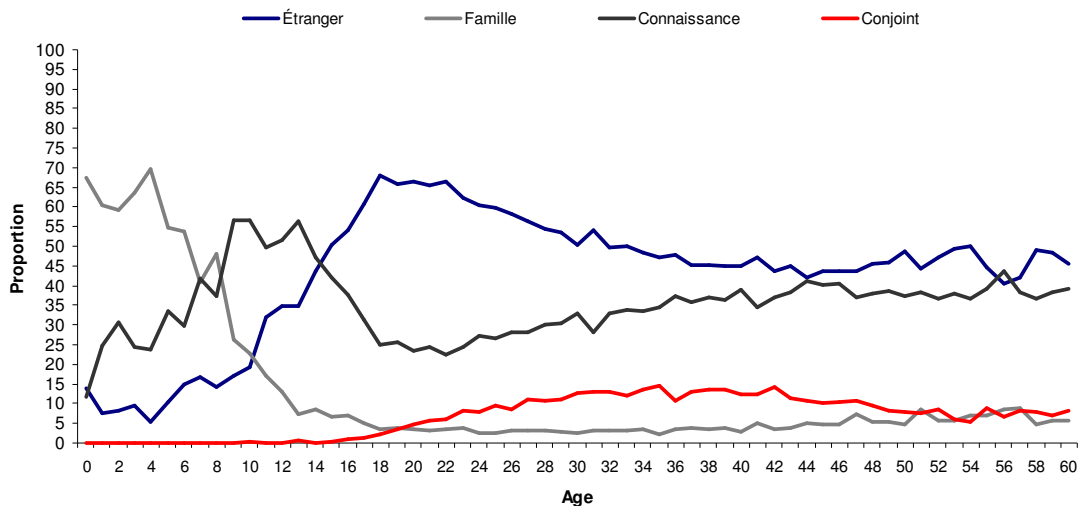
Source : D'Élia, Maurizio (2009) *Op. Cit.* p. 10

Jusqu'à l'âge de 8 ans, la famille est responsable de la majorité des victimisations chez la femme. Il s'agira majoritairement d'agressions sexuelles et des voies de fait. De 9 à 16 ans, les filles sont majoritairement victimes de connaissances, surtout des voies de fait, ce qui coïncide avec l'entrée à l'école primaire et secondaire.

À 15 ans, la victimisation par le conjoint ou ex-conjoint représente 10 %, alors que seulement trois en plus tard, à 18 ans, elle atteint déjà 44 %. La victimisation par le conjoint atteint son

sommet à 32 ans avec 68 %. Il s'agit de l'agresseur le plus présent dans la vie d'une femme, qui subit une criminalité en général beaucoup plus familière que l'homme.

Figure 14 : Relation entre la victime et l'agresseur – Homme



Source : D'Élia, Maurizio (2009) *Op. Cit.* p. 10

Chez l'homme, jusqu'à l'âge de 8 ans, la famille est responsable de plus de la moitié de la victimisation violente, majoritairement des voies de fait. La victimisation serait ensuite progressivement attribuable aux connaissances. En fait, plus de 50 % des crimes subits par les jeunes de 9 à 13 ans sont commis par des connaissances, majoritairement des voies de fait et vols qualifiés. À 14 ans, la victimisation familiale ne représente plus que 10 %.

De 14 à 65 ans, les étrangers deviennent les principaux responsables de la victimisation masculine. Les étrangers ont plus d'importance dans la victimisation chez l'homme que chez la femme. Le sommet est atteint à 20 ans avec 68 % de la victimisation commise par un étranger. Il existe également de la victimisation par le conjoint ou ex-conjoint chez l'homme, mais elle ne dépasse pas 17 %.

4.4 La répartition géographique de la criminalité juvénile

Une analyse spatiale de la criminalité sur l'île de Montréal réalisée par Statistiques Canada révélait que, contrairement à la criminalité adulte qui est davantage concentrée au centre-ville, la criminalité juvénile se répartit en plusieurs petits noyaux étendus sur le territoire. Ceux-ci correspondent souvent à l'emplacement d'écoles secondaires, de stations de métro ou d'autres établissements publics comme les centres jeunesse.

Évidemment, les écoles et leur environnement rapproché sont des endroits importants pour la criminalité juvénile, car les jeunes commettent leurs crimes ou sont victimes de crimes dans les endroits qu'ils fréquentent et qui sont également fréquentés par d'autres jeunes. On parle de secteurs où les opportunités de friction sont très grandes, ayant notamment une incidence sur les voies de fait et le taxi.

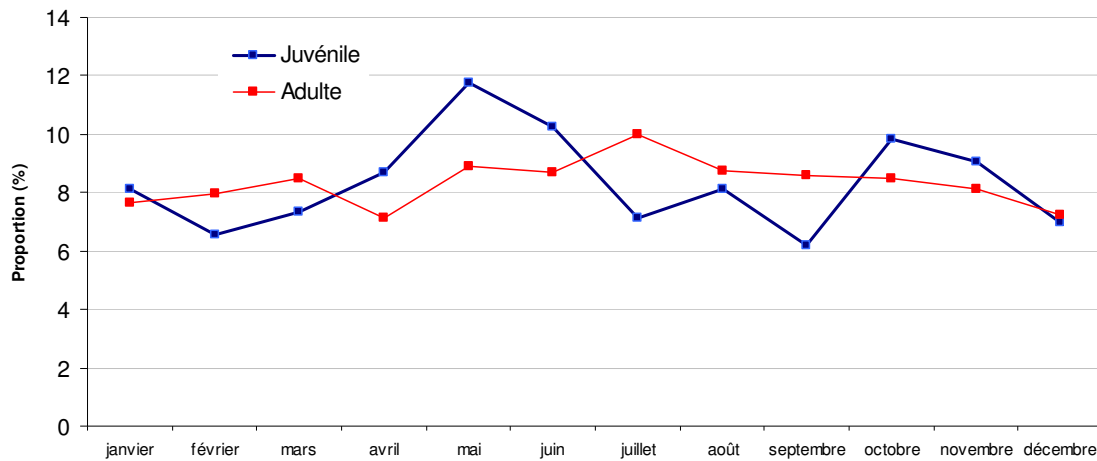
Par ailleurs, l'ouest du quartier, correspondant approximativement au secteur de revitalisation urbaine intégrée « Laurentien-Gouin », compte deux des noyaux où l'on retrouve la plus forte densité de victimisation juvénile.

La nature de la victimisation est très différente dans ces sites qu'aux alentours des écoles. Il s'agit en effet d'une criminalité beaucoup plus « privée » et « cachée ». Une grande proportion des événements qui s'y produisent sont commis dans une unité d'habitation et impliquent comme suspect des adultes. Il s'agit donc principalement de cas de querelles ou violence intrafamiliale, ce qui est analogue à la prévalence, tout âge confondu, de voies de fait à caractère conjugal dans la RUI, où ce type de crime se trouve deux fois plus élevé que dans le reste du quartier.

4.5 La répartition temporelle de la criminalité juvénile

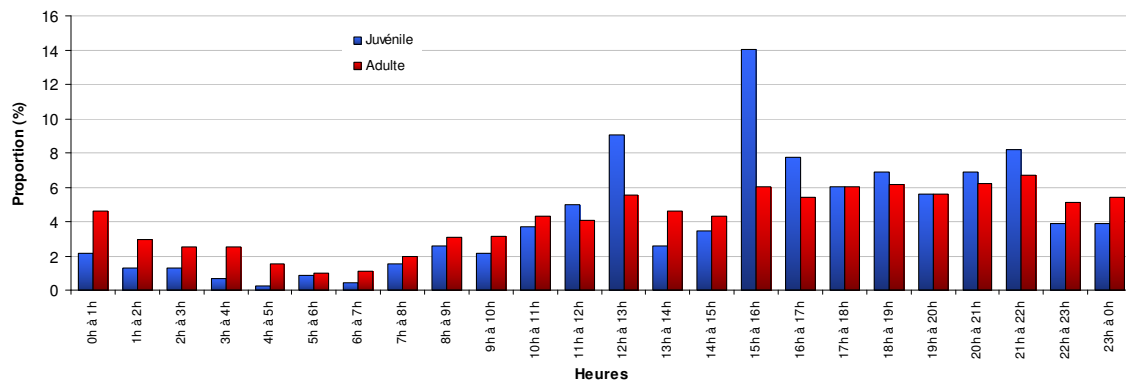
La violence chez les jeunes est pour beaucoup liée aux lieux fréquentés par les jeunes ainsi qu'au calendrier scolaire, essentiellement parce qu'il s'agit de « fenêtres » au grand potentiel d'opportunités de friction.

Figure 15 : Répartition mensuelle de la victimisation violente chez les jeunes et adultes dans le PDQ 10 entre 2001 et 2009



Ainsi, contrairement à la violence chez les adultes, laquelle connaît un sommet au milieu de l'été, la violence envers les jeunes augmente significativement à partir de mars et avril pour connaître un sommet en mai. On constate également une reprise en septembre et octobre.

Figure 16 : Répartition horaire de la victimisation des jeunes et adultes dans le PDQ 10 entre 2001 et 2009



Par ailleurs, environ 50 % des crimes violents commis envers un jeune ont eu lieu le mardi, le mercredi ou le jeudi. Suivant la même logique, un aperçu de la répartition horaire de la victimisation juvénile révèle que de 11 à 13 heures et de 15 à 17 heures sont des heures sensibles.

5. Les infractions autres que criminelles

5.1 Les infractions au *Code de la sécurité routière*

En 2010, 170 contraventions en vertu du *Code de la sécurité routière* ont été émises à des jeunes de 14 à 18 ans, ce qui ne représente que 1,54 % des billets émis sur le territoire en 2010.

Tableau 4 : Les quinze infractions les plus courantes en 2010

	Nature de l'infraction	NB
1	Sans porter la ceinture passager	16
2	Ne pas s'être arrêté à un feu de piéton	15
3	Excéder vitesse 50 Km/h	15
4	Pas d'assurance	11
5	Cycliste sur le trottoir	8
6	Pas d'immatriculation	8
7	Ne pas s'être arrêté au feu rouge	8
8	Piéton ayant mal traversé	7
9	Apprenti conducteur sans assistant	6
10	Sans avoir son permis	5
11	Sans porter la ceinture	5
12	Ne pas s'est arrêté à un stop	4
13	Excéder vitesse 30 Km/h	4
14	Faire crisser ses pneus	3
15	Cellulaire au volant	3

La majorité des contraventions ont été émises dans le cadre des 302 opérations corporatives ou locales réalisées au PDQ 10, c'est-à-dire lors d'opérations répressives planifiées. Parmi les quinze infractions les plus fréquentes, on retrouve en tête de liste « ne pas avoir porté sa ceinture comme passager », « ne pas s'être arrêté à un feu de piéton » et « d'avoir excédé la limite de vitesse de 50 km/h ».

Seulement deux constats d'infraction ont été émis à des jeunes concernant la consommation d'alcool au volant et deux autres pour avoir consommé de l'alcool en tant que passager. L'alcool au volant ne semble donc pas être une problématique chez les jeunes du territoire.

5.2 Les infractions aux règlements municipaux

Parmi les contraventions aux règlements municipaux qui ont été émises en 2010 sur le territoire de Bordeaux-Cartierville, 48 ont été adressées à des mineurs. Les contraventions ont été émises lors d'une trentaine d'événements. Dans les cinq premières positions du palmarès des articles non respectés, on retrouve « se trouver dans un parc fermé » (15), « bruit excessif (5) » « consommation d'alcool sur la voie publique » (4), « ayant sali le domaine public » (4) et « possession d'arme blanche (3) ». Il est intéressant de savoir que plus de 33 % des constats d'infraction ont été émis lors d'arrestations en vertu du *Code criminel*.

6. Quelques pistes de réflexion

On a vu que la criminalité juvénile de Bordeaux-Cartierville est essentiellement locale, ce qui devrait représenter un avantage pour les intervenants du territoire.

De plus, étant donné que la criminalité juvénile de Bordeaux-Cartierville est pour beaucoup liée au calendrier scolaire et aux lieux fréquentés par les jeunes, l'école et ses environs représentent des environnements privilégiés à la mise en place de programme de détection, de prévention et de sensibilisation.

La violence affecte plusieurs jeunes chaque année à Bordeaux-Cartierville. Comme ailleurs à Montréal, les jeunes du quartier sont majoritairement victime de voie de fait, de taxage et de menace. Par ailleurs, chez la femme, la victimisation par le conjoint est particulièrement présente et commence dès 14 ans.

La prévalence de la violence conjugale et intrafamiliale dans certains secteurs spécifiques du quartier, notamment à l'ouest du territoire, affecte indéniablement les jeunes. Agir sur cette situation représente cependant un défi compte tenu du caractère « privé » et « caché » de cette forme de violence.

Finalement, certains crimes comme les agressions sexuelles connaissent des taux de signalement très faible, entre autres à cause de la capacité de signalement de la victime et de la relation, souvent étroite, entre la victime et son agresseur.